

Le mardi 14 décembre 2021,

RENFORCER la collaboration entre Médecins et Kinésithérapeutes Libéraux Bretons en PRESCRIVANT de la Kinésithérapie Respiratoire Pédiatrique

• Pourquoi prescrire de la kinésithérapie respiratoire pédiatrique en soins de ville ?

La prescription de kinésithérapie respiratoire balise et sécurise le parcours de soins des patients.

Elle permet :

- **D'assurer une surveillance régulière** de l'état clinique des patients via la réalisation d'un bilan kiné ;
- **D'éduquer** les parents à la désobstruction nasopharyngée (conseils aux parents fiches outils HAS) ;
- **D'informer et de rassurer en diffusant les bonnes recommandations** : aération, alimentation, surveillance des signes de gravité ;
- **De diffuser des messages de prévention** afin d'éviter la propagation virale ;
- **De pratiquer des techniques de désencombrement bronchique** si cela est cliniquement nécessaire via la réalisation d'un bilan kiné ;
- **De maîtriser les recours aux médecins et d'éviter l'engorgement des urgences pédiatriques.**

Le saviez-vous ?



Les techniques anciennes de désobstruction à effets secondaires mentionnées par la HAS ne sont plus enseignées ni pratiquées depuis plus de 30 ans (vibration et clapping).
Les techniques actuellement pratiquées sont l'augmentation du flux expiratoire (AFE) ou l'expiration lente prolongée ou le drainage autogène.

Quel libellé pour la prescription ?

Rééducation respiratoire week-ends et jours fériés inclus.

Où trouver un kiné de garde les week-ends & jours fériés ?

L'organisation des réseaux de gardes bretons étant très hétérogène, il convient de contacter en priorité les kinés de votre secteur (sauf sur les territoires ayant un réseau de garde kinés).